

Feuille de route Open Data du Ministère de la Culture et de la Communication

Le ministère de la culture et de la communication entend donner sa pleine mesure à la politique gouvernementale en faveur de l'ouverture des données publiques et au soutien d'une économie numérique des données qui est en train de se construire.

Le développement du numérique a induit une transformation des modes de consommation des données culturelles ainsi que des pratiques et des usages. Dans ce contexte, la prégnance du mouvement de l'ouverture des données publiques (« open data ») a conduit à faire de la problématique de la réutilisation des données publiques un des enjeux centraux des politiques culturelles d'aujourd'hui. Le choix de rendre accessibles et réutilisables les données publiques s'inscrit dans une perspective historique, dans une recherche du meilleur partage et d'une plus grande diffusion de l'information mais aussi d'une meilleure mise en perspective du travail des acteurs publics.

Le secteur culturel, quelles que soient ses spécificités qui doivent être affirmées et reconnues, ne doit pas s'inscrire en marge d'un mouvement qui est en marche ; et ce d'autant plus que le monde de la Culture s'est emparé depuis de nombreuses années des technologies émergentes du Web pour valoriser ses corpus numérisés et unités documentaires.

Les données publiques issues du secteur culturel participent à l'éducation des citoyens et des plus jeunes, favorisent la démocratisation culturelle et la transmission des savoirs tout en restaurant des liens directs avec l'usager.

La stratégie open data du Ministère de la Culture et de la Communication constitue l'un des fondements d'un service public culturel numérique.

10 actions pour une stratégie numérique de diffusion et de réutilisation des données publiques numériques du secteur culturel

- 1.** Inscrire l'action du ministère de la culture et de la communication dans une politique numérique de mise à disposition de ses données publiques sur *data.gouv.fr*
- 2.** Ouvrir des jeux de données publiques stratégiques issues du secteur culturel en prenant appui sur les prescriptions du rapport *Data Culture*
- 3.** Créer des outils de gestion automatisés facilitant le versement de jeux de données publiques sur *data.gouv.fr* en prenant appui sur l'impulsion donnée par le *programme ministériel de modernisation et de simplification (PMMS)*
- 4.** Favoriser une culture de la collaboration et encourager le travail de sémantisation de corpus numérisés francophones afin d'améliorer la notoriété des ressources culturelles numériques

- 5.** Investir les technologies du web sémantique et amorcer une dynamique de *linked open data* dans le secteur culturel en contribuant au rayonnement de la culture française et de la francophonie sur Internet
- 6.** Conduire une évaluation du modèle économique des redevances de réutilisation des données publiques dans le secteur culturel et déterminer les stratégies d'ouverture à mettre en place par le ministère de la culture et de la communication selon la typologie de ses ressources culturelles numériques
- 7.** Participer aux travaux, études et réflexions sur les évolutions du cadre législatif et réglementaire qui entourent la réutilisation des informations du secteur public en lien avec la mission Etalab et les autres Administrations concernées
- 8.** Accompagner le mouvement de réutilisation des données publiques issues du secteur culturel dans les territoires en soutenant les produits ou services innovants développés autour de jeux de données publiques culturelles
- 9.** Sensibiliser et former les producteurs de données publiques aux enjeux du numérique et de l'ouverture des données publiques en s'appuyant sur le réseau des établissements publics du ministère de la culture et de la communication et de ses directions régionales des affaires culturelles
- 10.** Mobiliser les technologies de l'information et de la communication pour mettre en place des espaces d'échange et de partage avec les acteurs publics et privés ainsi que les communautés numériques autour des enjeux de diffusion, de réutilisation et de circulation des ressources culturelles numériques sur les réseaux